

## **PETITE ENFANCE**

### **TARIFS DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN MICRO CRECHE**

	<b>Famille de 1 enfant</b>	<b>Famille de 2 enfants</b>	<b>Famille de 3 à 5 enfants</b>	<b>Famille de 6 à 10 enfants</b>
<b>Résidents de la C.A.B.</b>	0,05 %	0,04%	0,03%	0,02%
<b>Résidents hors C.A.B.</b>	0,057%	0,044%	0,037%	0,033 %

### **TARIFS DE FACTURATION DES HEURES D'ADAPTATION EN MICRO CRECHE**

Du fait d'un changement de la prise en compte de ces heures d'adaptation dans le calcul des prestations versées par la C.A.F un forfait de 20h d'adaptation sera facturé aux familles pour les contrats d'une durée inférieure à 20h par semaine. Un forfait de 40 h d'adaptation sera facturé aux familles pour les contrats d'une durée supérieure à 20h par semaine.